



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

COVID-19

Distribution de masques pour les bénéficiaires d'une prestation sociale

Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) met à disposition des masques de sa réserve pour la population la plus précaire financièrement. Chaque personne au bénéfice d'une prestation sociale pourra dès vendredi recevoir une boîte de 50 masques. L'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) a été mandatée pour la distribution, qui se fera dans 30 Centres médico-sociaux répartis sur tout le territoire du canton.

Suite à l'entrée en vigueur de l'obligation de porter le masque dans les transports publics, et pour le canton de Vaud, également dans les commerces, les coûts pour l'acquisition de masques représentent une somme importante pour les budgets des plus démunis. « Nous demandons à toute la population de continuer à faire des efforts pour endiguer une reprise de l'épidémie. Dans ce contexte, les ménages à bas revenus doivent pouvoir être soutenus et disposer de masques alors que l'obligation de les porter dans certaines situations est en vigueur. Nous ne pouvons pas risquer que des personnes renoncent au masque ou l'utilisent de manière inadéquate pour des raisons financières», explique Rebecca Ruiz, cheffe du DSAS.

Toute personne au bénéfice des prestations complémentaires (PC) familles, des PC AVS/AI, du revenu d'insertion (RI), d'une rente-pont, d'une bourse d'étude ou d'une avance sur pensions alimentaires (BRAPA) peut recevoir pour un mois une boîte de 50 masques.

Les personnes concernées peuvent se rendre dès le vendredi 17 juillet dans un des 30 Centres médico-sociaux (CMS) désignés par l'AVASAD comme lieux de distribution durant les heures d'ouverture du lundi au vendredi. La liste des CMS participant à cette action est disponible sur le site AVASAD (www.avasad.ch/masques).

Les bénéficiaires sont priés de se présenter avec leur dernière décision d'octroi de

prestation. Pour éviter d'éventuels temps d'attente, il est conseillé aux personnes qui n'ont pas un besoin immédiat de masques de planifier leur venue à la semaine prochaine.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 juillet 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

DSAS, Antonello Spagnolo, Directeur insertion et solidarités, Direction générale de la cohésion sociale